

Oléiculture

N°7
16 Mai 2025

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Justine CHAZALVIEL

Centre Technique de l'Olivier
j.chazalviel@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

La croissance végétative se poursuit. Les premières fleurs sont ouvertes sur les secteurs les plus précoces (littoraux, variétés précoces). Les stades BBCH vont de 53 (bourgeons floraux différenciés) à 60 (premières fleurs ouvertes).

Maladies du feuillage

Les risques œil de paon et cercosporiose sont toujours forts sur l'ensemble du bassin oléicole. **Restez vigilants car de nouveaux épisodes pluvio-orageux sont annoncés sur l'ensemble des secteurs. Les conditions favorables au développement des maladies du feuillage vont donc se maintenir. Ne négligez pas l'entretien de vos couverts pour limiter l'humidité dans vos vergers.**

Teigne de l'olivier

Le pic de vol des adultes est passé sur une très grande majorité des secteurs. Sur les zones les plus précoces, les premiers dégâts de teigne sur fleurs sont observés. **Continuez de surveiller vos parcelles !**

Cochenilles *Diaspididae*

La situation n'a pas évolué : des foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) sont toujours présents sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, Cuers). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes. **Surveillez vos vergers !**



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Conditions météorologiques

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						
Corse						

Prévisions du 16 mai au 21 Mai (source : Météo France) :

Des épisodes pluvio-orageux sont encore annoncés sur l'ensemble des secteurs dans les jours à venir. Les températures reprennent leur progression.



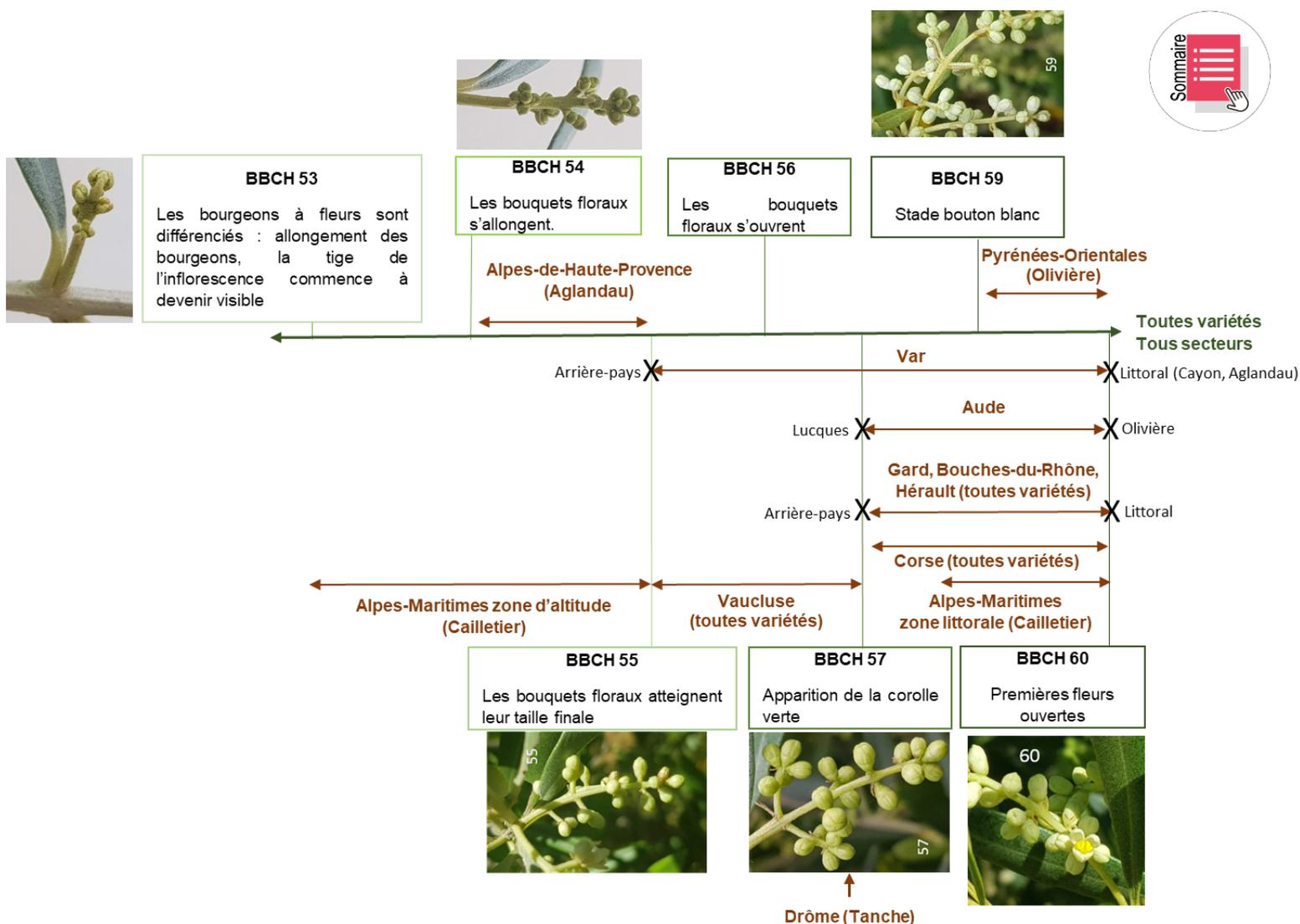
Stades phénologiques

Les stades phénologiques BBCH restent hétérogènes entre les secteurs du bassin oléicole et au sein même de ceux-ci.

La pousse végétative continue sa progression avec plus de vigueur que les semaines passées.

Etat des lieux des stades phénologiques majoritaires sur l'ensemble des variétés selon les secteurs

(Source images : Hélène Lasserre)



Maladies feuillage : Œil de paon et cercosporiose

Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

- Œil de paon :



Symptômes d'œil de paon

Source : France Olive

Le champignon *Fusicladium oleaginum* est à l'origine de la maladie de l'œil de paon (ou Cycloconium).

Le champignon provoque l'apparition de **tâches circulaires brunes (jeunes tâches) à blanchâtres (vieilles tâches) sur la face supérieure** des feuilles (*photos ci-contre*).

Cette maladie entraîne **une chute foliaire** non négligeable en cas de forte infestation.

- Cercosporiose :



Symptômes de cercosporiose

Source : France Olive

Pseudocercospora cladosporioides est le champignon responsable de la **cercosporiose**. Les symptômes sont visibles sous différentes formes : l'apparition d'un **feutrage grisâtre sur la face inférieure** (*photo ci-contre*) et/ou le **jaunissement de la face supérieure** des feuilles. Cette maladie provoque également une **chute foliaire** en cas de forte infestation, dommageable pour la production.

- Fonctionnement épidémiologique :

Le fonctionnement épidémiologique de ces deux maladies est relativement similaire :

- **Une phase de contamination (germination) :** **cette phase totalement invisible** nécessite 3 conditions principales :
 - la présence d'un inoculum du champignon dans le verger (ou à proximité du verger),
 - la diffusion des spores du champignon sur de nouvelles feuilles par l'action principale des précipitations mais aussi potentiellement par le vent (cercosporiose) et peut-être même par certains insectes comme les psoques (œil de paon)
 - des conditions climatiques favorables (température, humidité et présence d'eau libre) permettant la germination des spores et la pénétration de leurs mycéliums dans les feuilles.
- **Une phase d'incubation :** le mycélium des champignons se développe **de manière invisible** à l'intérieur des feuilles en se nourrissant de ses composés.

- **Une phase de sporulation** : lorsque le mycélium du champignon s'est suffisamment développé et que les conditions climatiques sont favorables (température et humidité) il va croître vers l'extérieur de la feuille pour sporuler c'est-à-dire émettre de nouvelles spores qui vont elles-mêmes pouvoir être diffusées et contaminer de nouvelles feuilles. **C'est uniquement à ce moment-là que la présence des champignons est visible à l'œil nu.**

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts, consultez [le BSV n°2](#) ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

Observations

Des symptômes d'œil de paon sont toujours observés (pression modérée à forte) sur l'ensemble des secteurs oléicoles **avec de nouvelles sorties** de la basse vallée du Rhône aux plaines héraultaises et dans le Nyonsais.

De nouvelles sorties de symptômes de cercosporiose sont visibles, particulièrement de la plaine du Roussillon à la basse vallée du Rhône en passant par les Corbières, le sillon audois, les plaines héraultaises et le pourtour camarguais. Les pourtours du Ventoux, le Luberon et les différents territoires varois sont aussi concernés.

Les défoliations sont moins visibles avec le bon développement en cours de la pousse de l'année.

Les conditions pluvio-orageuses prévues sur l'ensemble de la zone oléicole ainsi que les conditions globalement humides des parcelles (brouillard, rosée, irrigation) vont permettre le maintien de conditions favorables au développement des inocula présents d'œil de paon et de cercosporiose.

Évaluation du risque

A cette période, il est **important d'aller sur vos parcelles pour observer** si le feuillage de vos arbres présente des **tâches d'œil de paon** (sur la face supérieure des feuilles) et/ou un **feutrage gris-noir** (sur la face inférieure des feuilles) pour la cercosporiose.

Le risque doit être évalué selon plusieurs facteurs :

- L'observation de symptômes permet d'évaluer **en partie** l'inoculum présent sur votre parcelle.
ATTENTION : L'absence de symptômes n'est pas le signe de l'absence d'inoculum dans votre parcelle. En effet, le temps entre contamination et expression des symptômes est d'environ 2 à 14 semaines pour l'œil de paon et de souvent plus d'un an pour la cercosporiose
- L'absence de feuilles est également un symptôme. **L'évaluation des pertes foliaires est très importante.** Elle permet de se rendre compte des contaminations passées et donc indirectement de la présence d'inoculum potentiel au sein de votre parcelle. **Ainsi, on évite une sous-estimation du risque.**
- Les conditions climatiques **passées** et **prévisionnelles**. Des températures douces, des précipitations et des taux d'humidité élevés sont des facteurs favorables aux contaminations et au développement des maladies fongiques (*cf. développement maladie*).
- Votre niveau de protection actuel (qui dépend de la date de la dernière application phytosanitaire, du mode d'action du produit utilisé, des conditions météorologiques depuis votre dernière application et celles à venir).

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs ». (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>)

Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions

- Œil de paon

Secteur	Littoral		Intermédiaire		Arrière-Pays	
Variété	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible
Risque évalué	Fort		Fort		Fort	

Le risque évalué est valable à court terme. Il est basé principalement sur les observations récentes des techniciens partenaires du réseau d'observation piloté par France Olive, et des conditions météorologiques prévisionnelles. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale, et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

- Cercosporiose

Secteur	Littoral	Intermédiaire	Arrière-Pays
Risque évalué	Fort	Fort	Fort

Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale (Cailletier, par exemple est très sensible à cette maladie), et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **L'entretien de vos parcelles :** toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), la gestion de la hauteur et de la densité des haies
- **La fertilisation et l'irrigation de vos arbres :** Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

Éléments de biologie

La teigne de l'olivier, *Prays oleae*, est un lépidoptère. Les larves peuvent mesurer jusqu'à 7 mm et sont de couleur marron clair. Les adultes sont des papillons gris de 6 mm de longueur. La teigne réalise trois générations par an : une génération phyllophage qui se développe sur feuille, une génération anthophage qui se développe sur les fleurs et la génération carpophage qui se développe dans l'amandon des fruits.

Au moment de la floraison, les jeunes larves (premiers stades larvaires) consomment les boutons floraux. **Si vous ne voyez pas de larves ou de dégâts, leur présence peut quand même être avérée si vous voyez des filaments de soie et/ou des excréments.**

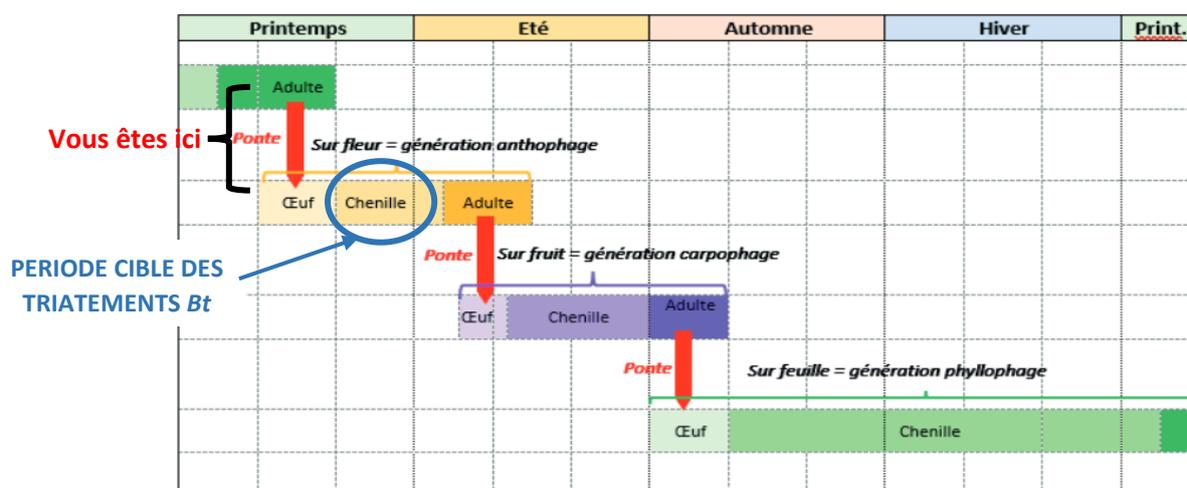


Dégâts et présence de teigne sur boutons floraux

Source : CTO, Margaux Allix et Fanny Vernier

Pour plus d'informations, consultez la page sur la teigne sur le site de [France Olive](#). Vous pouvez également consulter l'article dédié dans le *Nouvel Olivier* N°127 ou [le webinaire dédié sur Youtube](#).

Observations



Génération de la teigne de l'olivier

Source : France Olive

Les captures de papillons de teigne continuent mais diminuent globalement sur le réseau de piégeage financé par France Olive Production. De premiers dégâts sur fleurs

limités sont observés sur certains territoires varois, dans la plaine du Roussillon ainsi que sur certains secteurs de la zone délimitée par les plaines héraultaises et la basse vallée du Rhône.

Évaluation du risque

Pour estimer le risque sur votre parcelle, il est important de prendre en compte :

- **% de feuilles minées** (seuil de risque fixé à 10 %) observées en mars-avril ;
- **L'historique de la parcelle** (dégâts importants l'année précédente) ;
- L'évolution des **captures de papillons de teigne** dans vos pièges à phéromones ;
- Et les **dégâts sur inflorescence** (boutons floraux grignotés, la présence d'excréments et filaments à proximité des dégâts peut aider à incriminer la teigne).

Tous ces paramètres sont nécessaires pour estimer le risque sur votre parcelle.

Secteurs	Littoral	Intermédiaire	Arrière-Pays
Risque évalué	Modéré	Modéré	Faible

Le risque varie d'une parcelle à l'autre, il est élaboré en fonction des parcelles d'observations et ne peut être généralisé à l'ensemble d'un département.

Gestion du risque

- Favoriser la biodiversité sur vos parcelles : vous pouvez favoriser la prédation par l'installation de nichoirs à oiseaux ou à chauve-souris qui peuvent avoir une action de régulation.
- Assurer un bon suivi de vos parcelles afin, de bien évaluer le risque lié aux dégâts observés.
- Il est nécessaire de regarder dans vos parcelles l'avancement de la floraison. **Repérez l'apparition des jeunes larves (de premiers stades) et/ou premiers dégâts sur inflorescences.**
- **Suivez l'évolution des captures de papillons de teigne dans vos pièges à phéromones.**



La période propice d'intervention au *Bacillus thuringiensis* (Bt) commence en début de floraison. Surveillez attentivement l'avancement de la floraison, particulièrement le stade début de floraison et 20% de boutons floraux ouverts. **Les jeunes larves et surtout celles de premiers stades (photo de gauche ci-dessus, avant 20% de boutons floraux ouverts) sont les plus vulnérables aux traitements à base de *Bacillus thuringiensis*.**

Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de renouveler les applications, surtout dans le cas de diversité variétale et échelonnage des éclosions.

Cochenilles *Diaspididae*



Éléments de biologie

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des *Coccoidea*. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'oliviers** comme la famille des *Coccidae* (**cochenilles à carapace**) ou celle des *Diaspididae* (**cochenilles à bouclier**). Les cycles biologiques et le nombre de générations

des cochenilles sont variables en fonction des espèces, des conditions climatiques et des zones géographiques

Les *Diaspididae* sont caractérisées par la capacité des femelles à construire un bouclier cireux très dur et imperméable les protégeant à leurs différents stades de développement. De plus, la fécondité et le nombre de générations annuelles sont importants, pouvant rapidement créer une forte dynamique de population.



A gauche et au milieu : cochenilles de la famille des Diaspididae

Source : Fanny Vernier (CA83)

Le questionnaire de recensement des cochenilles diaspines ainsi que les premiers résultats du recensement sont [disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#).

La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes sont en train de constituer un réseau de suivi pour identifier le cycle de cette cochenille. Une identification de l'espèce est également en

Observations

La situation n'a pas évolué : la présence de foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* est avérée sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, jusqu'à Cuers dans le Var). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes.

Des comptages réalisés cette semaine concluent à une augmentation des jeunes larves mobiles, montrant que des essaimages sont en cours.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).



- Si vous avez des foyers de cette cochenille diaspine sur vos parcelles, une dérogation pour l'Essen'ciel est en cours (dérogation valable du 15/02/2025 au 15/06/2025, plus d'infos sur <https://afidol.org/actualites/esseniel-derogation-utilisation/> et dans l'Infolive n°7). Cette solution doit se placer aux moments des pics d'essaimage des jeunes larves (stade mobile durant lequel les larves sortent de sous les boucliers des mères) et **en dehors de la floraison** (risques sur fleurs).



Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Nous ne connaissons pas cette cochenille émergente (cycle biologique dont périodes et types d'essaimage, prédation, ect) ;
- Le suivi du cycle biologique ne se fait que sur peu de parcelles et n'est pas nécessairement représentatif de chaque situation ;
- Nous n'avons pas de recul sur l'efficacité de l'Essen'ciel contre cette cochenille.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – CHAZALVIEL Justine

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Anaïs Bascoul – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Lucie Scheuir – CA de la Corse

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.